

REVUE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL - CONSEILS AUX AUTEURS

Adresse pour la soumission des manuscrits :

Revue Sociologie du travail

Rédaction - Florence Kerdoncuff

Laboratoire Printemps - Université de Versailles-SQY, 47, boulevard Jourdan, 78047 Guyancourt

Présentation générale

Le texte est saisi en double interligne avec des marges d'au moins 3,5 cm en haut en bas et sur les côtés. Les pages sont foliotées.

Les titres des chapitres sont numérotés selon la numérotation internationale (1. ; 1.1. ; 1.1.1., etc.).

Les tableaux, avec leurs titres, et les figures, avec leurs légendes, **ne doivent pas être intégrés dans le corps du texte** mais être regroupés, sur feuilles séparées, à la fin du manuscrit.

Les ponctuations propres à chaque langue doivent être utilisées (point-virgule, deux-points, point d'interrogation et point d'exclamation sont précédés d'espace en français mais jamais en anglais), les parenthèses et les crochets ouvrants et fermants sont collés aux mots qui les suivent ou les précèdent, quelle que soit la langue. Les **accents** doivent être mis sur les **grandes capitales** (É, È, À, Î, Ï). Utiliser les guillemets français ouvrants « et fermants », précédés et suivis d'espace (exemple : ... cette « politique » ...).

Les prénoms des personnes citées dans le cours du texte (notes y comprises) doivent être indiqués la première fois en toutes lettres, puis avec l'initiale du prénom pour les mentions suivantes.

Écrire : « années 1960 » et non « années 60 », ni « années soixante ».

- Articles, notes de recherche, notes critiques : le manuscrit est soumis en **quatre exemplaires**. Aucun article ne doit excéder **54 000 signes (espaces compris)**. Les notes de recherche et les notes critiques ne doivent pas excéder 38 000 signes (espaces compris).
- Comptes rendus et notules sont soumis en cinq exemplaires (ne pas excéder 6 000 signes pour les comptes rendus et 2 500 signes pour les notules).

Les manuscrits ne sont pas retournés aux auteurs.

Après acceptation, les auteurs sont invités à fournir à la rédaction la version définitive du manuscrit sur disquette ou l'envoyer par fichier numérique (au format **RTF** pour les textes saisis sous Word ou équivalent) à l'adresse e-mail de la revue :

sociodutravail@printemps.uvsq.fr

Page de titre

La page 1 du manuscrit indique le titre de l'article, les prénoms (en entier) et les noms des auteurs, l'adresse de leur organisme d'appartenance.

Les numéros de téléphone, de télécopie et l'adresse électronique de l'auteur correspondant (identifié dans l'en-tête par un astérisque) doivent être précisés à cette occasion pour les éventuels contacts avec l'éditeur.

Références bibliographiques

Dans le texte, les références sont appelées **entre parenthèses** et sans prénom : (**Baudelot, 1990**), (**Crozier, 1963** ; **Goetschy et Lallemand, 1998**). À partir de trois auteurs : (Durand et al., 2000).

La liste des références est non numérotée et organisée par **ordre alphabétique** en fin d'article par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : articles de l'auteur seul classés par ordre chronologique, articles du même auteur avec un co-auteur classés par ordre chronologique, articles de l'auteur avec plus d'un co-auteur classés par ordre chronologique.

Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa. Elles doivent être complètes, notamment pour les articles des revues où il faut indiquer, si possible, le volume, le n°, les pages (... , Sociologie du travail 40 (2), 8–15.). Le nom des auteurs doit être suivi par l'initiale du prénom. Les titres d'ouvrages, d'article et de revue en anglais comportent des capitales à tous les mots (Fourcade, M., 2006. The Construction of a Global Profession: the Transnationalization of Economics. American Journal of Sociology 112 (1), 145-194.)

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

- **Article de revue (indiquer tous les auteurs)**

Paradeise, C., Lichtenberger, Y., 2001. Compétence, compétences. Sociologie du travail 43 (1), 33-48.

- **Numéro spécial de revue avec coordinateur**

Goetschy, J., Lallement, M. (Eds.), 1998. Reconfigurations des relations professionnelles (special issue). Sociologie du travail 40 (2), 8-15.

- **Ouvrage**

Jobert, A., 2000. Les espaces de la négociation collective, branches et territoire. Octarès, Toulouse.

- **Chapitre ou article d'ouvrage collectif avec coordinateur**

Salais, R., 1994. Incertitude et interactions de travail : des produits aux conventions. In: Orléan, A. (Ed.), Analyse économique des conventions. Puf, Paris, pp. 81-87.

- **Ouvrage collectif avec coordinateur**

Supiot, A. (Ed.), 1999. Au-delà de l'emploi. Flammarion, Paris.

- **Rapports, actes...**

Kukawa, P., Biarez, S., 1983. Les grandes villes et l'intervention économique : Saint-Étienne et la communauté urbaine de Lyon. Rapport de recherche, Grenoble.

- **Thèse**

Barthe, Y., 1999. La mise en politique des déchets nucléaires. Thèse de l'École des mines de Paris.

Figures et tableaux

Les figures et les tableaux seront numérotés en chiffres arabes. Ils seront indexés dans le texte par rappel de leur numéro (Fig. 1, Tableau 1). Le lettrage doit être uniforme pour toutes les figures et de taille suffisante pour rester lisible après réduction. Les tableaux seront saisis dans **Word** ou **Excel** et ne doivent pas comporter plus de **84 caractères** par ligne. Si les figures sont transmises par fichier électronique, elles doivent être enregistrées au **format TIFF (600 dpi)**. Aucune reproduction d'une figure ou tableau déjà publié ne peut être acceptée sans l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs.

Épreuves d'imprimerie et tirés à la suite

Les épreuves sont envoyées à l'auteur correspondant indiqué sur le manuscrit. Elles doivent être soigneusement corrigées et renvoyées dans les 48 heures qui suivent leur réception. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections d'auteur. Si l'auteur requiert des modifications importantes (autres que la correction des coquilles typographiques), il en supportera la charge financière. Les 25 premiers tirés à la suite de l'article, ainsi qu'un exemplaire du numéro sont envoyés gratuitement à l'auteur **correspondant**. Un bon de commande pour des exemplaires supplémentaires est adressé à l'auteur correspondant avant l'envoi des épreuves, ainsi qu'un formulaire de transfert de droit. Ce formulaire doit être signé et retourné à l'éditeur.